

BUDGET 2020 – DECLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Monsieur le Président,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames & Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Avant de détailler le contenu du budget 2020 du CPAS, je tiens à remercier vivement notre administration qui a tout mis en œuvre afin de finaliser ce dossier.

Et plus particulièrement Mme Nathalie LEHERTE, qui a récemment repris les titres et fonctions de Directeur Financier conformément à l'Ordonnance sur la réforme des CPAS, ainsi que son équipe et les agents communaux qui ont collaboré de façon optimale.

En conformité avec la circulaire budgétaire du 23 juillet 2019 ainsi qu'avec le plan triennal 2019-2021, je suis fier de pouvoir vous présenter aujourd'hui ce budget à l'équilibre qui permettra à notre CPAS de remplir pleinement sa fonction sociale au sein de notre Commune.

L'intervention communale s'élève à 10.903.261,23 EUR ce qui représente un montant inférieur de 25.389,94 EUR ou -0,23% par rapport au budget initial 2019, conformément au plan triennal.

Cette diminution planifiée tenait compte de la perception de recettes pour une occupation de la Maison de repos à 100 % de sa capacité dès janvier 2020. La fin de la dernière phase de travaux étant finalement programmée pour le mois de juin 2020, il a fallu compenser cette diminution de recettes par des économies dans différents postes fonctionnement, ce qui donne lieu à une marge de manœuvre très restreinte pour cet exercice budgétaire.

Dès lors, en matière de dépenses de personnel, ce budget ne prévoit l'engagement que d'un nouveau poste, outre les augmentations barémiques et l'indexation automatique des allocations sociales et rémunérations.

Il s'agit d'un agent niveau A qui viendra renforcer la direction de la Maison de repos dans un rôle de « stakeholder manager », avec pour mission d'œuvrer sur le terrain à la satisfaction optimale de toutes les parties prenantes concernées par la qualité et le bon fonctionnement de l'institution.

Par ailleurs, conformément à l'Ordonnance sur la réforme des CPAS, ce projet de budget prévoit également l'engagement d'un Directeur des ressources humaines au grade A7 dans le courant de l'année 2020, tel que prévu au plan triennal.

En matière de frais de fonctionnement, l'indexation a été limitée au maximum, dans un souci d'économie et de bonne gestion financière.

Les crédits prévus pour couvrir les prestations sociales ont été adaptés en fonction des tendances constatées, à savoir une augmentation linéaire des dépenses sociales au regard de l'augmentation de la population, avec une attention particulière pour les demandes d'aide ponctuelle (énergie, vie sociale et culturelle,...).

Enfin, ce budget 2020 prévoit la mise en œuvre de la deuxième phase de développement de l'épicerie solidaire, avec un financement annuel revalorisé à hauteur de 100.000 EUR, soit une augmentation de 30.000 EUR par rapport au budget 2019.

Ce financement permettra d'accompagner l'évolution vers le nouveau cadre régional pour les entreprises d'économie sociale, qui prévoit pour CABA JETTE l'engagement de deux travailleurs article 60 supplémentaires. Ceci permettra d'accentuer le service aux usagers tout en développant de façon substantielle la mission de mise à l'emploi de l'épicerie.

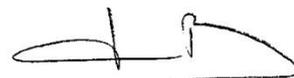
Grâce à ce nouveau cadre, l'épicerie disposera des moyens pour permettre à ses bénéficiaires d'accéder à ses services sans limite dans le temps, comme c'était le cas précédemment pour des raisons budgétaires, ce qui rendait le mécanisme d'aide peu lisible pour les usagers.

Dans cette nouvelle phase de développement, CABA JETTE disposera des moyens pour se développer pleinement et devenir encore davantage un acteur incontournable d'aide et d'épanouissement social au sein de notre Commune.

Enfin, en matière d'investissements, cet exercice budgétaire n'envisage pas de grandes dépenses, mais plutôt des postes liés à la gestion des infrastructures et des services.

Comme vous pouvez le voir, le budget 2020 a été conçu dans un cadre maîtrisé par une gestion rationnelle des ressources, afin de permettre au CPAS d'assumer pleinement ses missions sociales au cours de l'année prochaine.

Je suis à présent à votre disposition pour répondre à vos questions.



Brigitte De Pauw
Présidente du CPAS de JETTE